

St Julien le 24 Août 2015

Objet : Etude d'incidence mare de tonne

Madame, Monsieur,

Nous arrivons au terme de deux années d'après négociations visant à la réalisation de l'étude d'incidence qui accompagnera les 525 demandes d'autorisation pluriannuelle de remplissage des mares de tonnes.

Il vous reste désormais à réceptionner un exemplaire de cette étude ainsi qu'à signer votre demande de remplissage en deux exemplaires.

Pour ce faire, votre Fédération des chasseurs a décidé d'ouvrir des permanences et d'éviter toute procédure par voie postale. Nous estimons en effet qu'au regard de l'enjeu et des délais, nous ne pouvons vous faire courir le risque d'une perte de courrier, de non distribution...

Ces permanences se tiendront du 7 au 18 septembre 2015, du lundi au vendredi et de 14 heures à 19 heures dans les locaux de la Fédération des chasseurs.

Votre Fédération des chasseurs adressera un exemplaire de votre demande à la Préfecture avant le 25 septembre. Les 525 demandes signées et l'étude d'incidence seront ensuite déposées pour la mise à l'enquête publique le 7 octobre prochain.

Il est donc très important de vous rendre à la Fédération des chasseurs avant le 18 septembre faute de quoi vous seriez obligés de refaire l'ensemble de la démarche par vos propres moyens.

Les services de la Fédération des chasseurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président.
Patrice VARENNE

